



BIENVENUE A NOTRE NOUVEAU NEUROLOGUE

Monsieur le représentant UFAP : tout d'abord, nous souhaitons vous féliciter de la part de tous les membres Force ouvrière pour votre nouveau diplôme de Neurologue.

Il est évident que nous ne nous attendions pas à ce que vous fassiez partie du « Numerus Clausus ».

Pour votre gouverne, sachez que ma mémoire ne flanche pas, merci néanmoins de vous en soucier. Ne vous en déplaît, j'ai effectivement validé en CTS votre proposition d'affichage des heures, sans savoir qu'il s'agissait d'une mesure illégale.

A partir de là, je n'ai pas besoin de consulter le personnel étant donné que la loi prime. Dois-je vous rappeler que vous travaillez pour le ministère de la justice et non pas celui de la sottise ?

Pour en revenir à l'affichage des heures et pour être dans la totale transparence, il faudrait aller plus loin et afficher qui a été rappelé, qui a refusé les rappels, qui n'a pas répondu.... Vous rappelez-vous qu'il s'agissait là de votre demande ? Si vous pensez nous duper, vous faites erreur !!!!

Nous savons depuis toujours, que vos attaques sont ciblées envers l'OMAP, depuis que l'UFAP n'y est plus représenté... Coïncidence sans doute... Vos problèmes personnels ne doivent en aucun cas être préjudiciable pour le personnel. Alors s'il vous plaît, cessez votre cynisme.

La transparence, l'équité, et le respect des données privées sont des valeurs importantes qui ne doivent pas être dévoyées.

Avez-vous consulté les agents sur l'affichage mensuel des heures qui, de fait, dévoile également les temps partiels, les séries de RH, les absences et les congés hors permutation...???

En parlant des intérêts des agents du personnel, on en parle de votre poste au quartier disciplinaire ??? Avez-vous consulté vos collègues en toute transparence ? Je n'en ai pas le souvenir, désolé...Dois-je prendre rendez-vous avec vous pour une consultation ??? A ce moment là, votre intérêt personnel ne semblait guère vous déranger.

FO souhaite défendre les droits de chacun sans porter atteinte aux données privées de tout à chacun.

FO reste ferme sur sa demande, vu que ni vous, ni nous sommes au-dessus du cadre légal.

Le bureau local **FO** RCE OUVRIÈRE,
Meyzieu, le 19 mars 2018

FO 1er Syndicat de la Fonction Publique d'Etat

www.fopenitientaire-rhone-alpes-auvergne.fr